

Supplément n°2 au Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018



Le présent Supplément n°2 a été approuvé par la FSMA le 4 décembre 2018 et fournit un **complément d'information sur la situation financière et les résultats de SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo suite à la publication des comptes annuels clôturés au 31 mars 2018. Montant maximum de l'Offre : 30.000.000 EUR.**

- Ce Supplément n°2 concerne l'Offre ouverte en continu à partir du 22 mai 2018. Il s'agit de la même Offre – tant en ce qui concerne l'instrument de placement offert au public qu'en termes de personnes auxquelles elle s'adresse – que celle visée par le Prospectus, avec la même date de fin de validité.
- Ce Supplément n°2 complète le Prospectus et le Supplément n°1. Il doit être lu et ne se comprend qu'en lien avec tous les développements contenus dans le Prospectus et le Supplément n°1, y compris leur résumé et leurs annexes.

Avertissement - L'attention des Investisseurs est attirée sur les points suivants :

- ⑥ L'Opération proposée présente certains risques. Les facteurs de risque, dont le risque de non-obtention ou d'obtention partielle de l'Avantage Fiscal dans le chef de l'Investisseur est le risque principal - avec comme conséquence la perte totale ou partielle du montant investi, dans le cas où les mécanismes de garantie s'avèreraient inopérants -, sont décrits dans le Résumé et le chapitre 3 du Prospectus intitulé « Facteurs de risque », ainsi que dans le chapitre 2.4 du Supplément n°1. Tous ces facteurs doivent être pris en compte avant d'investir dans les Instruments de Placement Proposés.
- ⑥ L'extension de l'Offre à la production d'Œuvres Scéniques représente une nouvelle activité au sein du groupe SCOPE. L'absence de données financières et d'expérience au sein de SCOPE propres à cette activité constitue un facteur de risque spécifique décrit au point 2.4 du Supplément n°1.
- ⑥ L'Offre concerne un investissement dans la production d'une œuvre audiovisuelle éligible et/ou d'une œuvre scénique éligible dans le cadre du régime belge du Tax Shelter conformément aux dispositions des Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 (CIR 1992). Les informations contenues dans le Prospectus ne constituent qu'un résumé des dispositions fiscales applicables, lesquelles sont susceptibles d'être modifiées.
- ⑥ L'Offre, dont le montant maximum s'élève à 30.000.000 EUR, est valable à partir du 22 mai 2018 pour une période de maximum 12 mois, et s'adresse principalement aux personnes morales qui sont susceptibles de bénéficier du régime d'exonération des Bénéfices Réservés Imposables octroyé par les Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du CIR 1992.
- ⑥ L'Opération proposée s'adresse aux personnes morales qui sont soumises en Belgique à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des non-résidents (sociétés) au taux d'imposition normal, soit 33,99% jusqu'à l'exercice d'imposition 2018 et 29,58% à partir de l'exercice d'imposition 2019. Pour les personnes morales qui bénéficient du taux réduit d'imposition, le Gain Global sur la durée de l'Opération peut être négatif jusqu'à -27,38%. Le rendement de l'Opération est également fonction de sa durée et de la date du versement effectué par l'Investisseur.
- ⑥ L'Opération consiste en un versement de fonds sans remboursement à terme (ni par le Producteur, ni par un tiers) ; il génère une économie d'impôt. L'Opération ne contient pas ni ne constitue une quelconque participation au capital de SCOPE Invest et/ou de SCOPE Pictures et/ou de Sceniscopes, mais consiste en une obligation de transférer le montant de l'Investissement dans le but d'obtenir une Attestation Tax Shelter liée à une Œuvre Éligible qui, sous certaines conditions, donne droit à une Exonération fiscale.
- ⑥ En complétant la Lettre d'Engagement reprise en Annexe 4 du Prospectus (Tax Shelter « Audiovisuel ») ou en Annexe 2 du Supplément n°1 (Tax Shelter « Arts de la Scène »), les Investisseurs s'engagent à se lier à SCOPE Invest et à Sceniscopes ou SCOPE Pictures selon les termes de la Convention Type reprise en Annexe 5 du Prospectus (Tax Shelter « Audiovisuel ») ou en Annexe 3 du Supplément n°1 (Tax Shelter « Arts de la Scène »), y compris son annexe qui en fait partie intégrante. Il est recommandé à chaque Investisseur d'étudier l'opportunité de l'Opération à la lumière de sa situation particulière, le cas échéant avec son conseiller fiscal habituel, compte tenu notamment (mais pas exclusivement) des impacts des modifications au régime Tax Shelter introduites par la loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés. Les personnes qui, après avoir pris connaissance des renseignements repris dans le Prospectus et ses Suppléments, après les avoir analysés et compris, souhaiteraient un avis relatif à l'attitude à adopter à l'égard de l'Offre, sont invitées à s'adresser à leurs conseillers financiers et fiscaux habituels.
- ⑥ A ce jour, SCOPE Invest ne dispose pas de ruling couvrant l'Offre décrite dans le Prospectus. Au cas où le SPF Finances venait à remettre en cause la conformité à l'article 194ter et/ou 194ter/1 du CIR 1992 du produit commercialisé par SCOPE Invest, il subsisterait un risque de requalification fiscale. Le Prospectus et ses Suppléments n°1 et n°2 sont disponibles gratuitement en version papier au siège social de SCOPE Invest, rue Defacqz 50 à 1050 Bruxelles, sur simple demande au +32 2 340 72 00 et sur le site web www.scopeinvest.be



Supplément n°2 au Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018

SUPPLEMENT AU PROSPECTUS RELATIF A L'OFFRE PUBLIQUE EN SOUSCRIPTION REALISEE EN CONTINU PAR SCOPE INVEST SA RELATIVEMENT A UN INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE AUDIOVISUELLE ET/OU SCENIQUE OU D'UN ENSEMBLE D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES ET/OU SCENIQUES SOUS LE REGIME DU TAX SHELTER

pour un montant maximum de 30.000.000 EUR (l'Offre se clôturera de plein droit lorsque le montant maximum aura été levé et au plus tard le 21 mai 2019).

Le présent Supplément n°2 approuvé par la FSMA le 4 décembre 2018 complète le Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018 et le Supplément n°1 approuvé par la FSMA le 25 juin 2018. Le Prospectus et les Suppléments n°1 et n°2 sont disponibles sans frais au siège social de SCOPE Invest et sur Internet à l'adresse www.scopeinvest.be

Approbation de l'Autorité des Services et Marchés Financiers

En application de l'article 53 § 2 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, l'Autorité des Marchés et des Services Financiers a approuvé ce Supplément n°2 en date du 4 décembre 2018, en raison de la survenance de faits nouveaux significatifs, de nature à influencer l'évaluation de l'Opération et constatés entre l'approbation du Prospectus et la clôture définitive de l'Offre. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'opération, ni de la situation de celui qui la réalise.

Informations importantes

La présente Offre s'adresse à toute personne morale qui est soumise en Belgique à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des non-résidents (sociétés), et principalement à celles susceptibles de bénéficier du régime d'exonération des Bénéfices Réservés Imposables octroyé par les Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du CIR 1992, tels que modifié pour la dernière fois par la loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés. Y souscrire sans être en mesure de bénéficier de l'exonération fiscale associée, soit durant l'année en cours soit au cours de celles qui suivent, rend l'Opération financièrement inintéressante pour la personne morale concernée.

En prenant une décision d'investissement, les investisseurs doivent se fier à leur propre évaluation, examen, analyse de l'Instrument de Placement proposé, des conditions de l'Offre et du contenu du Prospectus et des Suppléments n°1 et n°2, y compris les mérites et risques que cela implique. Tout investissement dans les Instruments de Placement Proposés doit être fondé sur les analyses qu'un investisseur considère nécessaires, y compris les fondements juridiques et conséquences de l'Offre, et y compris les conséquences fiscales applicables, avant de décider d'investir dans les Instruments de Placement Proposés. En sus de leur propre évaluation des Instruments de Placement Proposés et des conditions de l'Offre, les investisseurs ne doivent se baser que sur l'information contenue dans le Prospectus et les Suppléments n°1 et n°2, y compris les facteurs de risques qui y sont décrits.

Seule la version française du Prospectus et des Suppléments n°1 et n°2 a été soumise à l’approbation de la FSMA. L’approbation de la FSMA n’implique aucune opinion par la FSMA quant à l’opportunité ou la qualité de l’Offre ou sur la situation de l’Offrant. Si une réclamation afférente à l’information contenue dans le Prospectus et/ou les Suppléments n°1 et n°2 était portée à la connaissance d’un tribunal, l’Investisseur plaignant pourrait, selon le droit applicable, devoir supporter les coûts liés à la traduction du Prospectus et/ou des Suppléments n°1 et n°2 avant le commencement de la procédure.

Conformément à l’article 53 de la Loi Belge Prospectus, en raison de la survenance de faits nouveaux significatifs, de nature à influencer l’évaluation de l’Opération et constatés entre l’approbation du Prospectus et la clôture définitive de l’Offre, un Supplément à ce Prospectus sera publié. Les investisseurs qui ont déjà accepté d’acheter les Instruments de Placement Proposés ou d’y souscrire avant que le Supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication du Supplément, à condition que le fait nouveau, l’erreur ou l’inexactitude soit antérieur à la clôture définitive de l’offre publique. Ce délai peut être prorogé par l’Offrant. La date à laquelle le droit de révocation prend fin est indiquée au chapitre 4 de ce Supplément n°2.

Sommaire

1.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR SCOPE INVEST, SCOPE PICTURES ET SCOPE IMMO	7
1.1.	Contexte général	7
1.2.	Situation financière et résultats de SCOPE Invest	7
1.2.1.	Compte de résultats	7
1.2.2.	Chiffre d'affaires	8
1.2.3.	Marge brute d'exploitation	8
1.2.4.	Amortissements, réductions de valeur & autres charges d'exploitation	8
1.2.5.	Produits financiers	8
1.2.6.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	9
1.2.7.	Actif	9
1.2.7.1.	Actifs immobilisés	9
1.2.7.2.	Actifs circulants	9
1.2.8.	Passif	10
1.2.8.1.	Capitaux propres	10
1.2.8.2.	Dettes	10
1.3.	Situation financière et résultats de SCOPE Pictures	10
1.3.1.	Compte de résultats	11
1.3.2.	Bénéfice d'exploitation	11
1.3.3.	Résultats financiers	11
1.3.4.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	11
1.3.5.	Actif	12
1.3.5.1.	Actifs immobilisés	12
1.3.5.2.	Actifs circulants	12
1.3.6.	Passif	13
1.3.6.1.	Capitaux propres	13
1.3.6.2.	Dettes	13
1.4.	Situation financière et résultats de SCOPE Immo	13
1.4.1.	Compte de résultats	14
1.4.2.	Bénéfice d'exploitation	14
1.4.3.	Résultats financiers	14
1.4.4.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	14
1.4.5.	Actif	15
1.4.5.1.	Actifs immobilisés	15
1.4.5.2.	Actifs circulants	15
1.4.6.	Passif	15
1.4.6.1.	Capitaux propres	16
1.4.6.2.	Provisions	16
1.4.6.3.	Dettes	16
2.	ABSENCE DE COMPTES ANNUELS DE SCENISCOPE	18
3.	MISE À JOUR DES FACTEURS DE RISQUE	20
4.	DROIT DE RÉVOCATION	22
5.	ANNEXES	24
5.1.	Comptes annuels SCOPE Invest au 31 mars 2018 (format BNB)	24
5.2.	Rapport de gestion SCOPE Invest au 31 mars 2018	68
5.3.	Rapport du réviseur SCOPE Invest au 31 mars 2018	73
5.4.	Comptes annuels SCOPE Pictures au 31 mars 2018 (format BNB)	77
5.5.	Rapport de gestion SCOPE Pictures au 31 mars 2018	121
5.6.	Rapport du réviseur SCOPE Pictures au 31 mars 2018	126
5.7.	Comptes annuels SCOPE Immo au 31 mars 2018 (format BNB)	130
5.8.	Rapport de gestion SCOPE Immo au 31 mars 2018	152

Chapitre 1

1. Informations financières sur SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo

Chapitre 1

1.1. Contexte général

Ce Supplément n°2 est publié en complément au Prospectus du 22 mai 2018 et au Supplément n°1 du 25 juin 2018, afin de donner à l'Investisseur une information à jour sur la situation financière de SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo.

Ce supplément n°2 apporte, principalement, un complément d'information au chapitre 5.3 et au facteur de risque 3.1.1 du Prospectus du 22 mai 2018.

Les comptes annuels couvrant la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, déposés à la Banque Nationale de Belgique le 1er octobre 2018, figurent aux annexes de ce document.

1.2. Situation financière et résultats de SCOPE Invest

Les comptes annuels de SCOPE Invest au format BNB pour les trois (3) derniers exercices clôturés sont disponibles sur le site Internet de SCOPE Invest (www.scopeinvest.be/fr/documents) ou sur simple demande auprès de la Société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information. Les comptes annuels de SCOPE Invest pour le dernier exercice clôturé au 31 mars 2018 au format BNB sont repris en Annexe 1 du présent Supplément.

1.2.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
Chiffre d'affaires	5.035.093 €	4.716.828 €	3.696.474 €
Marge brute d'exploitation	3.697.392 €	4.398.911 €	2.236.626 €
Rémunérations, charges sociales et pensions	-145.225 €	-92.426 €	-110.251 €
Amortissements et réductions de valeur	-492.531 €	-1.501.270 €	-790.684 €
Autres réductions de valeurs	-141 €	-150 €	0 €
Provision pour risques et charges	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation	-1.504.611 €	-30.165 €	-1.293.091 €
Bénéfice d'exploitation	1.554.884 €	2.775.200 €	42.600 €
Produits financiers	212.014 €	150.126 €	682 €
Charges financières	-5.845 €	-4.481 €	-9.285 €
Bénéfice courant avant impôts	1.761.053 €	2.920.845 €	33.997 €
Produits exceptionnels	9.917 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
Bénéfice de l'exercice avant impôts	1.770.970 €	2.920.845 €	33.997 €
Impôts sur le résultat	-549.988 €	-955.314 €	-29.292 €
Bénéfice de l'exercice	1.220.982 €	1.965.531 €	4.705 €

1.2.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SCOPE Invest est constitué des commissions d'intermédiation qui lui sont dues sur les Investissements qu'elle lève dans le cadre de ses mandats de recherche d'Investissements Tax Shelter. SCOPE Invest facture ses prestations selon un timing et un calcul de commissionnement définis dans les mandats de recherche d'Investissements. Voir explication au § 5.2.1.1. du Prospectus. Le chiffre d'affaires au 31 mars 2018 est influencé négativement par une levée de fonds du mois de décembre 2017 inférieure de plus de 2,7 millions d'€ par rapport à décembre 2016 ainsi que par le fait qu'au 31 mars 2018, comparativement à l'année précédente, il y a plus de projets qui sont encore en phase de financement, et donc qui ne génèrent pas encore de revenus.

1.2.3. Marge brute d'exploitation

La marge brute au 31 mars 2017 est positivement influencée par l'extourne d'une facture à recevoir relative à un rachat de droits à SCOPE Pictures pour un montant de 910.000 € qui avait eu lieu l'année précédente, ceci sans que la facture n'ait été établie. La situation a été rétablie dans les comptes clôturés au 31 mars 2018 par l'encodage d'une nouvelle facture à recevoir (voir les autres charges d'exploitation) qui, cette fois, a bien été établie en date du 4 mai 2018. Ce fait n'avait pas été identifié dans les chiffres intermédiaires présentés dans le Prospectus.

Voici, pour les 3 clôtures concernées, une présentation de la marge brute d'exploitation avec correction de ce fait :

-	31 mars 2016	73%	(=3.697/5.035)
-	31 mars 2017	74%	(=(4.399-910)/4.717)
-	31 mars 2018	60%	(=2.237/3.696)

La baisse de la marge sur le dernier exercice est due à la baisse du chiffre d'affaires alors que les frais de structures (comptes 61) sont en hausse par rapport à l'année précédente de 10% pour des raisons commerciales et informatiques non récurrentes. Dans l'état actuel de l'organisation de SCOPE Invest, l'effet de l'évolution des revenus est quasi de un pour un sur le résultat final. SCOPE Invest estime, qu'à ce stade, il n'y a pas lieu de modifier la structure de son organisation et donc que les perspectives commerciales et la stabilité financière de la société permettent de maintenir la stratégie historique.

1.2.4. Amortissements, réductions de valeur & autres charges d'exploitation

Les amortissements sont en hausse au 31 mars 2017 suite à des amortissements sur des immobilisations incorporelles liées à des investissements sur des films coproduits par SCOPE Pictures. Ces investissements ont commencé à être effectués lors de l'exercice 2015-2016. La diminution des amortissements au 31 mars 2018 est liée au fait qu'il y a eu peu de nouveaux investissements durant cette période.

Dans le cadre d'un Investissement Tax Shelter sous l'ancien régime (avant la modification législative entrée en vigueur en janvier 2015), SCOPE Invest concédait à ses Investisseurs une option de vente permettant à l'Investisseur, si le Film ne générait pas assez de recettes, de revendre ses droits à SCOPE Invest pour un montant minimum garanti (15% de son Investissement). Lorsque l'option de vente de l'Investisseur devenait exerçable, SCOPE Invest procédait au rachat des droits. Au 31 mars 2017, le poste «Autres charges d'exploitation» ne comprend plus de rachats de droits et n'est plus représenté que par des charges d'exploitation sur le catalogue des droits détenus sur les films par la société. Le solde des droits détenus par les Investisseurs est aujourd'hui racheté par SCOPE Pictures. Au 31 mars 2018, les autres charges d'exploitation contiennent la nouvelle facture à établir du rachat de droit de 910.000 € (voir § 1.2.3) ainsi que des achats de films : « Eva » et « Mme Mills, une voisine si parfaite », qui par ailleurs ont été coproduits par SCOPE Pictures.

1.2.5. Produits financiers

Ce poste comprend les dividendes reçus de SCOPE Immo, détenue à 100% par SCOPE Invest. La dernière distribution de dividendes de SCOPE Immo a eu lieu sur les comptes clôturés au 31 mars 2016 et ont donc été reçus par SCOPE Invest dans son exercice se clôturant au 31 mars 2017.

1.2.6. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Le bénéfice avant impôts de l'exercice 2018 est donc fortement diminué par rapport aux années précédentes. Les principaux éléments en cause sont résumés ci-dessous :

- La diminution de la levée de fonds de décembre 2017 par rapport à décembre 2016 avec un impact de 0.5 million d'€ ;
- Le décalage des revenus suite à des financements de projets non finalisés au 31 mars 2018 pour un impact de 0.5 million d'€ ;
- La correction relative à l'achat de droits de 2016 pour 0.9 million d'€.

Il est à noter que la correction relative à l'achat des droits à concurrence de 910.000 € a artificiellement gonflé la marge d'exploitation (ainsi que le résultat net) de l'année 2017 et a artificiellement grevé à due concurrence le bénéfice d'exploitation (ainsi que le résultat net) en 2018.

Les deux derniers points sont également en cause dans la comparaison du bénéfice au 31 décembre 2017 présenté au Prospectus.

1.2.7. Actif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
ACTIFS IMMOBILISES	3.003.629 €	2.894.192 €	2.107.635 €
Immobilisations incorporelles	1.191.160 €	1.066.141 €	307.182 €
Immobilisations corporelles	59.688 €	75.270 €	47.672 €
Immobilisations financières	1.752.781 €	1.752.781 €	1.752.781 €
ACTIFS CIRCULANTS	3.268.477 €	5.339.547 €	5.070.217 €
Créances commerciales	2.405.199 €	1.259.956 €	1.434.441 €
Autres créances	54.290 €	338.397 €	263.719 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	803.431 €	3.734.099 €	3.362.593 €
Comptes de régularisation	5.557 €	7.095 €	9.464 €
TOTAL DE L'ACTIF	6.272.106 €	8.233.739 €	7.177.852 €

1.2.7.1. Actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles acquises durant l'exercice 2016-2017 correspondent aux Investissements (apports) effectués sur certains films coproduits par SCOPE Pictures. Leur diminution est liée aux amortissements pratiqués sur ces investissements et au fait qu'il n'y en a pas eu beaucoup durant le dernier exercice.

Les immobilisations financières comprennent les titres de la société SCOPE Immo qui ont été acquis par SCOPE Invest durant l'exercice 2012-2013. SCOPE Immo détient un immeuble qui a en partie été pris en location par SCOPE Invest.

1.2.7.2. Actifs circulants

L'actif circulant de SCOPE Invest se compose de créances commerciales, sommes à payer par SCOPE Pictures à SCOPE Invest au titre de ses mandats de recherche d'Investissements..

1.2.8. Passif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
CAPITAUX PROPRES	3.552.709 €	5.518.239 €	5.522.944 €
Capital	65.000 €	65.000 €	65.000 €
Réserves	3.487.709 €	5.453.239 €	5.453.239 €
Bénéfice / Perte reporté	0 €	0 €	4.705 €
Subsides en capital	0 €	0 €	0 €
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	0 €	0 €	0 €
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	0 €
DETTES	2.719.397 €	2.715.500 €	1.654.908 €
Dettes financières	0 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	1.465.807 €	1.393.608 €	1.611.497 €
Acomptes reçus sur commandes	0 €	0 €	0 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	553.294 €	968.030 €	43.411 €
Autres dettes	698.217 €	328.862 €	0 €
Comptes de régularisation	1.979 €	25.000 €	0 €
TOTAL DU PASSIF	6.272.106 €	8.233.739 €	7.177.852 €

1.2.8.1. Capitaux propres

Le montant des réserves a augmenté entre l'exercice au 31 mars 2016 et l'exercice au 31 mars 2017, suite à la décision du conseil d'administration de SCOPE Invest de ne pas distribuer le bénéfice après impôts. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus). Cela dit, entre l'exercice au 31 mars 2017 et l'exercice au 31 mars 2018, on constate une stabilité des fonds propres suite à l'affectation du résultat de 4.705 €.

1.2.8.2. Dettes

On retrouve au poste dettes, les dettes commerciales (fournisseurs), les dettes fiscales (impôt à payer à la date de clôture) et le poste autres dettes qui est constitué par un compte courant avec SCOPE Pictures qui a été soldé au 31 mars 2018. L'augmentation des dettes fiscales au 31 mars 2017 est liée au fait que SCOPE Invest n'a pas effectué de versements anticipés en 2016-2017. Au 31 mars 2018, il n'y a quasi pas d'impôts vu le niveau du résultat de l'exercice.

1.3. Situation financière et résultats de SCOPE Pictures

Les comptes annuels de SCOPE Pictures au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 en format BNB sont disponibles sur le site internet de SCOPE Invest (www.scopeinvest.be/fr/documents), et pour le dernier exercice clôturé au 31/03/2018 en Annexe 2 au présent Supplément ou sur simple demande auprès de la société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information.

1.3.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
Marge brute d'exploitation	19.428.985 €	14.201.320 €	10.015.926 €
Rémunérations, charges sociales et pensions	-247.186 €	-251.708 €	-280.176 €
Amortissements et réductions de valeur	-16.366.936 €	-12.484.894 €	-8.148.996 €
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation	-2.483.538 €	-1.584.634 €	-841.996 €
Bénéfice d'exploitation	331.325 €	-119.915 €	744.820 €
Produits financiers	726 €	372.264 €	0 €
Charges financières	-243.431 €	-86.520 €	-469.881 €
Bénéfice courant avant impôts	88.620 €	165.829 €	274.939 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	-11.833 €	0 €	0 €
Bénéfice de l'exercice avant impôts	76.787 €	165.829 €	274.939 €
Impôts sur le résultat	-15.864 €	-50.106 €	-144.634 €
Bénéfice de l'exercice	60.923 €	115.723 €	130.305 €

1.3.2. Bénéfice d'exploitation

Ce poste reprend les marges que la société est en mesure de dégager sur les Films qu'elle coproduit et qui ont été livrés au cours de l'exercice, auxquelles s'ajoutent les recettes d'exploitation que la société perçoit sur le catalogue de Films coproduits par le passé sur lesquels elle détient des droits d'exploitation.

Les marges sont la combinaison de la marge brute (essentiellement les revenus) et des amortissements sur immobilisations incorporelles (constituées par l'activation des dépenses de production).

Le nombre de films livrés sur une année est très variable : 22 sur l'exercice 2016, 15 sur l'exercice 2017 et 11 (dont deux documentaires dont les chiffres sont négligeables) sur l'exercice 2018. En contrepartie, le nombre de films à livrer augmente et donc le compte de régularisation au passif du bilan également. Depuis avril 2018, 11 productions ont été livrées et ceci pour un total de fonds levés de plus de 10 millions d'€.

Les autres charges d'exploitation sont essentiellement composées de rachats de droits aux Investisseurs (options put) dans le cadre de notre offre sous l'ancien régime Tax Shelter ainsi que des indemnisations versées aux investisseurs (voir § 1.4.3).

1.3.3. Résultats financiers

Le produit financier qu'on retrouve au 31 mars 2017 est lié à une provision qui avait été comptabilisée pour les sommes dues par SCOPE Immo à SCOPE Pictures dans le cadre de la garantie qu'elle assume dans l'Offre. Une grande partie de la charge financière qu'on retrouve au 31 mars 2018 est l'extourne de ce produit comptabilisé en 2017. Cette correction a été opérée car ces opérations ne sont pas à reprendre au résultat financier mais bien dans le résultat d'exploitation étant donné que cela découle des opérations courantes liées aux obligations contractuelles. Au 31 mars 2018, nous retrouvons donc les charges (indemnisations aux investisseurs) en autres charges d'exploitation et les produits (remboursement de SCOPE Immo) dans la marge brute.

1.3.4. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Les règles belges de comptabilisation d'œuvres audiovisuelles spécifient que les profits liés à la fabrication d'un Film ne peuvent être comptabilisés qu'à partir du moment où le Film est terminé. Les résultats de SCOPE Pictures sont de ce fait largement influencés par le timing de livraison des Films qu'elle coproduit, ce qui explique qu'ils ont un profil irrégulier. Les résultats de la société au cours d'une année sont constitués de la marge dégagée sur les Films financés au cours de l'exercice précédent, ainsi que des recettes générées par le catalogue des Films coproduits par le passé sur lesquels la société détient des droits.

1.3.5. Actif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2017
ACTIFS IMMOBILISES	10.652.146 €	11.100.477 €	19.622.342 €
Immobilisations incorporelles	8.933.506 €	10.349.537 €	18.848.169 €
Immobilisations corporelles	0 €	0 €	23.233 €
Immobilisations financières	1.718.640 €	750.940 €	750.940 €
ACTIFS CIRCULANTS	18.676.687 €	19.850.150 €	17.868.926 €
Créances commerciales	5.195.060 €	2.810.479 €	2.840.297 €
Autres créances	2.438.322 €	4.211.201 €	1.893.770 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	11.043.305 €	12.778.470 €	12.897.958 €
Comptes de régularisation	0 €	50.000 €	236.901 €
TOTAL DE L'ACTIF	29.328.833 €	30.950.627 €	37.491.268 €

1.3.5.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont composés des immobilisations incorporelles représentées par les dépenses des Films en cours de production, c'est-à-dire les Films non livrés, et par des immobilisations financières qui correspondent aux comptes gagés qui servaient à garantir aux investisseurs sous l'ancien régime du Tax Shelter le versement du montant de l'option de rachat dont ils disposent.

1.3.5.2. Actifs circulants

Les actifs circulants sont composés des créances commerciales constituées par les Investissements dus par les Investisseurs et les recettes d'exploitation et/ou les transactions sur les droits. Les créances commerciales sont en baisse depuis l'exercice 2016 car sous le nouveau régime Tax Shelter, les Investisseurs doivent verser le montant de leur Investissement dans les 3 mois de la signature des Conventions-Cadres alors qu'ils disposaient précédemment de délais beaucoup plus longs.

Nous retrouvons également, au poste « Actifs circulants », les valeurs disponibles et les autres créances qui sont composées des sommes dues par l'administration fiscale à SCOPE Pictures au titre de remboursement de la TVA, de comptes courants inter-sociétés dont les avances versées à Production Services Belgium pour faire face aux dépenses engagées sur les productions, de subsides et d'apports en coproduction à recevoir. L'augmentation des autres créances au 31 mars 2017 est due au fait qu'un compte courant inter-sociétés n'avait pas été soldé. Ceci a par contre été fait au 31 mars 2018, ce qui explique la diminution de ces créances. Les valeurs disponibles sont constituées en grande partie par les Investissements perçus des Investisseurs pour lesquels les dépenses de production n'ont pas encore été effectuées.

Les valeurs disponibles comprennent les fonds levés non encore dépensés dont la contrepartie se situe en compte de régularisation au passif. Les valeurs disponibles nettes de SCOPE Invest et de SCOPE Pictures au 31 mars 2018 sont de 4,8 millions € et sont le résultat de l'addition des valeurs disponibles et des immobilisations incorporelles (hors SCOPE Invest car ces immobilisations incorporelles sont de réels investissements et non de l'activation de dépenses de production comme c'est le cas chez SCOPE Pictures) diminuées des comptes de régularisation.

1.3.6. Passif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
CAPITAUX PROPRES	2.438.282 €	2.554.005 €	2.684.310 €
Capital	6.200 €	6.200 €	6.200 €
Réserves	2.432.082 €	2.547.805 €	2.547.805 €
Bénéfice / Perte reporté	0 €	0 €	130.305 €
Subsides en capital	0 €	0 €	0 €
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	0 €	0 €	0 €
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	0 €
DETTES	26.890.551 €	28.396.622 €	34.806.958 €
Dettes financières	5 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	5.243.979 €	3.096.062 €	3.463.407 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	43.399 €	78.869 €	186.943 €
Autres dettes	3.881.082 €	490.107 €	842.976 €
Comptes de régularisation	17.722.086 €	24.731.584 €	30.313.632 €
TOTAL DU PASSIF	29.328.833 €	30.950.627 €	37.491.268 €

1.3.6.1. Capitaux propres

Le montant des réserves augmente légèrement entre l'exercice au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 à la suite de la décision du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividende au terme de l'exercice clôturé au 31 mars 2017. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus).

1.3.6.2. Dettes

Les dettes sont composées en grande partie des dettes commerciales (fournisseurs) qui diminuent par rapport à l'exercice 2016.

Au 31 mars 2017, les dettes fiscales, salariales & sociales sont en légère augmentation suite à l'augmentation du bénéfice de la société. Au 31 mars 2018, l'impôt estimé a augmenté de 50.000 € et nous avons également une dette fiscale de 44.000 € relative à un accord avec l'administration que nous n'avions pas au 31 mars 2017.

Les autres dettes sont constituées de comptes courants ainsi que de soldes d'apports à rembourser aux coproducteurs. Ce montant est très inférieur à l'exercice 2016 car il ne contient plus les prêts qui étaient dus aux investisseurs sous l'ancienne législation.

Les comptes de régularisation sont le reflet des produits à reporter représentant les Investissements perçus des Investisseurs pour des Films qui n'ont pas encore été livrés. La livraison de Films a connu un certain retard ces deux dernières années, ce qui génère une augmentation des produits reportés et donc des comptes de régularisations. La livraison des 11 productions depuis avril 2018 a pour effet de partiellement résorber ce retard, voir § 1.3.2.

1.4. Situation financière et résultats de SCOPE Immo

Les comptes annuels de SCOPE Immo au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 en format BNB sont disponibles sur le site internet de SCOPE Invest (www.scopeinvest.be/fr/documents), et pour le dernier exercice clôturé au 31 mars 2018 en Annexe 3 au présent Supplément ou sur simple demande auprès de la société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information.

1.4.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
Marge brute d'exploitation	73.801 €	85.106 €	82.796 €
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3.966 €	-51.695 €	-89.912 €
Amortissements et réductions de valeur	-13.366 €	-13.366 €	-13.098 €
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	-424.635 €
Autres charges d'exploitation	-9.716 €	-9.218 €	-9.335 €
Bénéfice d'exploitation	46.753 €	10.827 €	-454.184 €
Produits financiers	223.986 €	643.901 €	538.437 €
Charges financières	-180 €	-372.419 €	-230.241 €
Bénéfice courant avant impôts	270.559 €	282.309 €	-145.988 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	372.240 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
Bénéfice de l'exercice avant impôts	270.559 €	282.309 €	226.252 €
Impôts sur le résultat	-91.067 €	-95.817 €	-80.055 €
Bénéfice de l'exercice	179.492 €	186.492 €	146.197 €

1.4.2. Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation résulte des loyers encaissés pour l'immeuble que la société loue actuellement aux différentes sociétés du groupe SCOPE.

Depuis l'exercice 2017, une provision technique est comptabilisée qui est relative au risque d'indemnisation envers l'Investisseur auquel SCOPE Immo fait face dans le cadre des cautionnements depuis 2015. Au 31 mars 2017, cette provision était erronément comptabilisée dans les charges financières. Cette provision a été annulée en produits exceptionnels au 31 mars 2018 et une nouvelle provision a été constituée en « Provisions pour risques et charges ».

1.4.3. Résultats financiers

Les produits financiers sont les primes que SCOPE Immo facture à SCOPE Pictures pour le cautionnement solidaire offert. Ce cautionnement a été mis en place courant 2015, et pas de manière systématique dans un premier temps, ce qui explique que les produits au 31 mars 2017 sont nettement supérieurs à ceux du 31 mars 2016.

Au 31 mars 2018, les charges financières comprennent le coût de l'indemnisation liée à la non-obtention des trois (3) attestations pour le film « The Valley of Love », voir § 4.1.1.3 du Prospectus, ainsi que les frais d'annulation des conventions-cadres sur le film « Un petit boulot » qui a nécessité le remboursement des fonds aux Investisseurs, en raison d'une problématique de plafond de dépenses européennes entre l'ancien et le nouveau régime, sachant que des fonds ont été levés sur les deux régimes pour ce film.

1.4.4. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Au 31 mars 2018, le résultat avant impôts de SCOPE Immo est stable par rapport à l'année précédente.

1.4.5. Actif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
ACTIFS IMMOBILISES	416.404 €	403.038 €	389.939 €
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
Immobilisations corporelles	416.404 €	403.038 €	389.939 €
Immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
ACTIFS CIRCULANTS	311.176 €	891.884 €	1.162.521 €
Créances commerciales	248.484 €	257.586 €	581.121 €
Autres créances	1.952 €	30 €	15 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	57.905 €	631.049 €	578.170 €
Comptes de régularisation	2.835 €	3.219 €	3.215 €
TOTAL DE L'ACTIF	727.580 €	1.294.922 €	1.552.460 €

1.4.5.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont composés d'un immeuble situé rue Defacqz 50 à 1050 Bruxelles et qui est donné en location à des sociétés du groupe SCOPE. La valeur de marché de ce bâtiment se situe aux alentours de 3 millions d'€.

1.4.5.2. Actifs circulants

Les actifs circulants sont composés de créances commerciales représentées par des commissions dues par SCOPE Pictures pour garantir le risque Tax Shelter à ses clients.

Nous y retrouvons également les valeurs disponibles qui sont en augmentation par rapport à l'année précédente étant donné les résultats accumulés. Les valeurs disponibles sont en baisse au 31 mars 2018 à cause de l'augmentation des créances commerciales envers SCOPE Pictures.

1.4.6. Passif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
CAPITAUX PROPRES	468.165 €	660.577 €	806.034 €
Capital	62.000 €	62.000 €	62.000 €
Réserves	6.200 €	6.200 €	6.200 €
Bénéfice reporté	399.965 €	586.457 €	732.654 €
Subsides en capital	0 €	5.920 €	5.180 €
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	0 €	0 €	424.635 €
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	424.635 €
DETTES	259.415 €	634.345 €	321.791 €
Dettes financières	0 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	1.244 €	383.117 €	0 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	92.099 €	101.228 €	91.665 €
Autres dettes	166.059 €	150.000 €	0 €
Comptes de régularisation	13 €	0 €	230.125 €
TOTAL DU PASSIF	727.580 €	1.294.922 €	1.552.460 €



1.4.6.1. Capitaux propres

Le montant des réserves augmente entre l'exercice clôturé au 31 mars 2017 et celui au 31 mars 2018 à la suite de la décision du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividendes. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus).

1.4.6.2. Provisions

La provision constituée au 31 mars 2018 est comptabilisée par SCOPE Immo depuis la clôture du 31 mars 2017 mais avait alors été erronément comptabilisée en dettes commerciales, et est relative au risque d'indemnisation envers l'Investisseur auquel SCOPE Immo fait face dans le cadre des cautionnements depuis 2015.

1.4.6.3. Dettes

L'essentiel du poste « Dettes commerciales » au 31 mars 2017 est composé de la provision évoquée en charges financières.

Les dettes sont composées par les dettes fiscales qui correspondent à l'impôt à payer sur l'exercice et par le poste « Autres dettes » représenté par le compte courant envers la société SCOPE Invest qui a été soldé au 31 mars 2018.

Le compte de régularisation correspond à la dette envers SCOPE Pictures dans le cadre des indemnités versées aux investisseurs, voir § 1.4.3.

Chapitre 2



2. Absence de comptes annuels de SCENISCOPE

Ce supplément ne contient pas d'éléments concernant la société SCENISCOPE SPRL étant donné que la société a été constituée le 1er mars 2018 et que le premier exercice sera de 13 mois pour se clôturer le 31 mars 2019. Par ailleurs, il n'y a pas encore eu de transactions significatives dans cette société.

Chapitre 3



3. Mise à jour des facteurs de risque

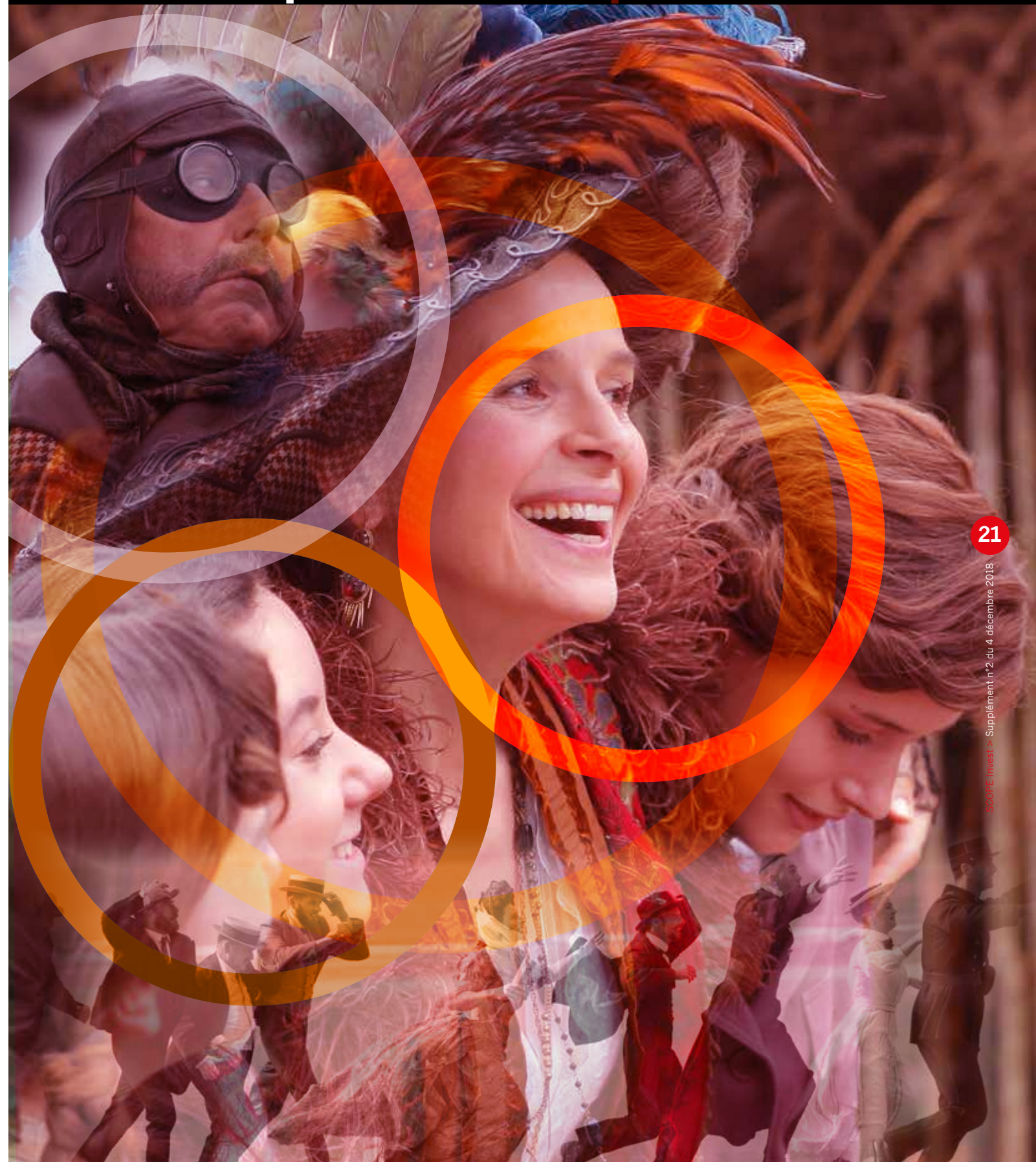
Le risque lié à la non-obtention du Rendement Fiscal (voir § 3.1.1 du Prospectus) est actuellement influencé par une situation de blocage de plusieurs dossiers, dans le cadre du contrôle effectué par le SPF Finances pour la délivrance des Attestations Tax Shelter. Ces blocages sont liés à des divergences d'interprétation de la législation Tax Shelter entre l'administration fiscale et SCOPE.

Il est très probable que cela débouchera sur la non-obtention de certaines Attestations Tax Shelter dues aux Investisseurs d'ici à la fin 2018, relatives à des investissements de 2014. Il y a potentiellement aussi un impact sur les investissements de 2015 pour lesquels les Attestations Tax Shelter sont à délivrer aux Investisseurs au plus tard le 31 décembre 2019.

Quelle que soit l'issue de ces dossiers, SCOPE indemniser les investisseurs concernés conformément à ses engagements contractuels et estime que le montant concerné ne sera pas de nature à impacter la stabilité financière du groupe SCOPE.

Il n'est par ailleurs pas exclu que SCOPE décide de porter certaines de ces divergences d'interprétation devant les tribunaux.

Chapitre 4

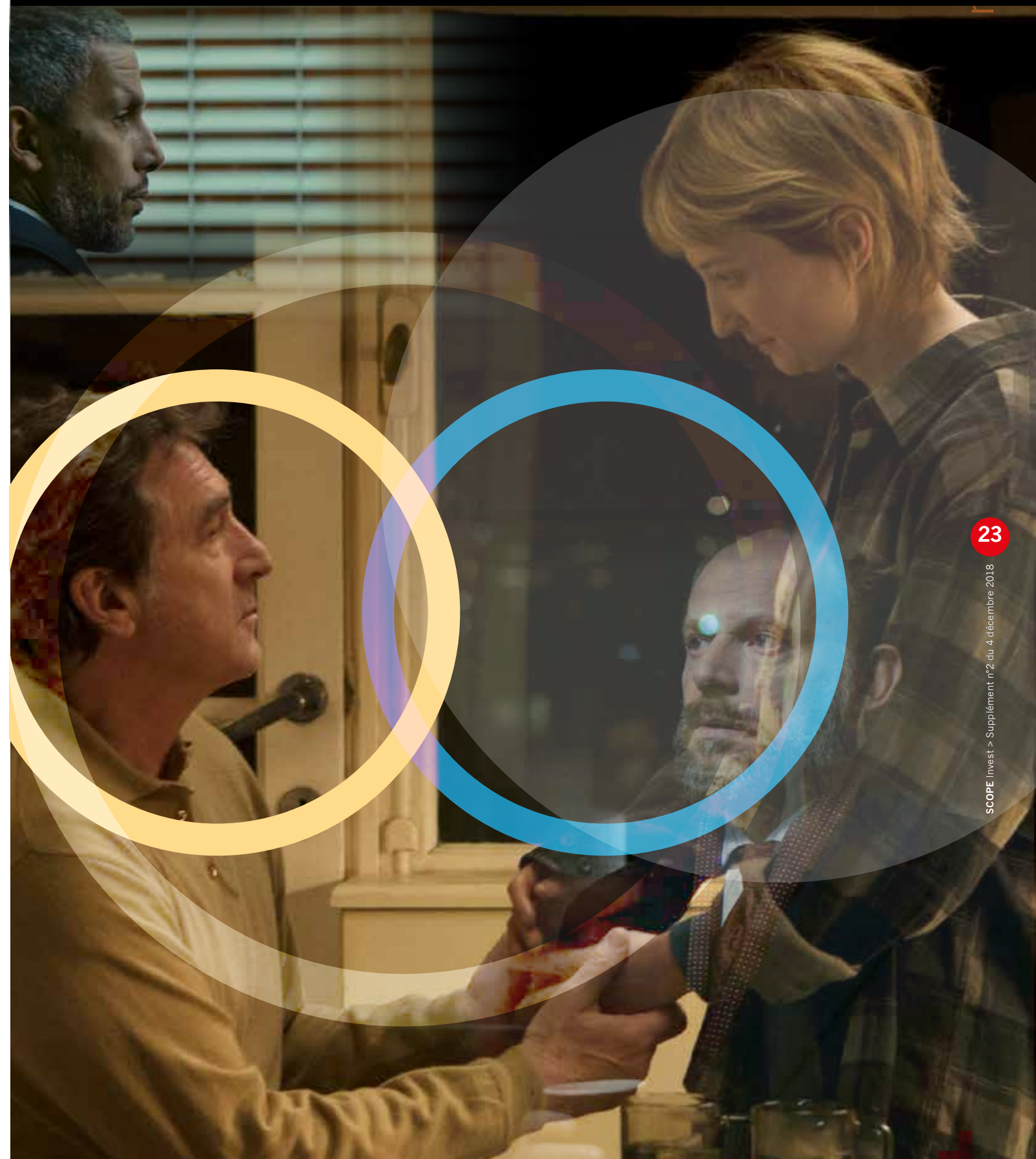


4. Droit de révocation

Conformément à l'article 53, § 3 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, chaque Investisseur a le droit de révoquer son acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication du Supplément n°2. La date limite pour faire valoir son droit de révocation, suite à la publication de ce Supplément n°2, est fixée au 12 décembre 2018.

Ce droit de révocation est toutefois limité aux lettres d'engagement signées, dans le cadre de l'Offre, à partir du 1er juin 2018 (date de l'assemblée générale de SCOPE Invest) pour autant que les fonds n'aient pas été affectés à un projet à la date de l'exercice du droit de révocation.

Annexes



5. Annexes

5.1. Comptes annuels SCOPE Invest au 31 mars 2018 (format BNB)

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION:SCOPE INVEST.....
Forme juridique:Société anonyme.....
Adresse:Rue Defacqz.....N°:50.... Boîte:
Code postal:1050..... Commune:Ixelles.....
Pays:Belgique.....
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce deBruxelles, francophone.....
Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise BE 0865.234.456

DATE 08 / 03 / 2018 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)
approuvés par l'assemblée générale du 01 / 06 / 2018
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 04 / 2017 au 31 / 03 / 2018
Exercice précédent du 01 / 04 / 2016 au 31 / 03 / 2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas² identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées:44..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: ...6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.11, 6.12, 6.14, 6.18.2, 6.20, 8, 9.....

ELISAL SCRL - Lema Geneviève
Administrateur Délégué
Signature
(nom et qualité)

1 Mention facultative.
2 Biffer la mention inutile.

N°	BE 0865.234.456	C 2.1
----	-----------------	-------

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ELISAL S.C.R.L.
N°: BE 0841.084.624
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique
Administrateur délégué
02/06/2017 - 02/06/2023

Représenté(es) par:
Geneviève Lema
(Administratrice de sociétés)
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

SCOPE PICTURES S.P.R.L.
N°: BE 0876.249.894
Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique
Administrateur
21/02/2014 - 05/06/2020

Représenté(es) par:
Geneviève Lema
(Administratrice de sociétés)
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

Philippe Lhomme
(Administrateur de sociétés)
Avenue de L'Espinette 26, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique
Administrateur
06/06/2014 - 05/06/2020

Virginie Paillet
(Administratrice de sociétés)
Rue Jouffroy d'Abbans 26, 75017 Paris, Belgique
Administrateur
06/06/2014 - 05/06/2020

Dimitri Coumaros
(Administrateur de sociétés)
Boulevard St Michel 63, 75005 Paris, France
Administrateur
06/06/2014 - 05/06/2020

BMS & C° SPRL
N°: BE 0888.971.841
Chaussée de Wterloo 757, 1180 Uccle, Belgique
Commissaire
26/04/2018 - 05/06/2020

Représenté(es) par:
Paul Moreau
(Réviseur d'entreprises)
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique
N° de membre: A 710

N°	BE 0865.234.456	C 2.2
----	-----------------	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ / n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Bureau Fiduciaire Lermaniaux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique	22003 53 F 72	B
Représenté(es) par: Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable & Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique	13772 2 F 88	

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

Nr.	BE 0865.234.456	C 3.1
-----	-----------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	2.107.635,26	2.894.192,66
Immobilisations incorporelles	6.2	21	307.181,88	1.066.141,50
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	47.672,10	75.269,88
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	42.944,38	69.920,70
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	4.727,72	5.349,18
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	1.752.781,28	1.752.781,28
Entreprises liées	6.15	280/1	1.652.719,28	1.652.719,28
Participations		280	1.652.719,28	1.652.719,28
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	100.062,00	100.062,00
Actions et parts		284	81.602,00	81.602,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	18.460,00	18.460,00

Nr.	BE 0865.234.456	C 3.1		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	5.070.217,03	5.339.546,81
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.698.159,65	1.598.352,95
Créances commerciales		40	1.434.441,13	1.259.956,24
Autres créances		41	263.718,52	338.396,71
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.362.593,48	3.734.099,10
Comptes de régularisation	6.6	490/1	9.463,90	7.094,76
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	7.177.852,29	8.233.739,47

Nr.	BE 0865.234.456	C 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	5.522.943,79	5.518.239,26
Capital	6.7.1		10	65.000,00	65.000,00
Capital souscrit			100	65.000,00	65.000,00
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	5.457.943,79	5.453.239,26
Réserve légale			130	6.500,00	6.500,00
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133	5.451.443,79	5.446.739,26
Bénéfice (Perte) reporté(e)			14		
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges	6.8		164/5		
Impôts différés			168		

Nr.	BE 0865.234.456	C 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	1.654.908,50	2.715.500,21
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.654.908,50	2.690.500,21
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.611.497,18	1.393.608,24
Fournisseurs		440/4	1.611.497,18	1.393.608,24
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	43.411,32	968.029,97
Impôts		450/3	29.291,69	955.313,77
Rémunérations et charges sociales		454/9	14.119,63	12.716,20
Autres dettes		47/48		328.862,00
Comptes de régularisation	6.9	492/3		25.000,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	7.177.852,29	8.233.739,47

Nr.	BE 0865.234.456	C 4		
COMPTE DE RÉSULTATS				
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	3.728.302,33	5.714.231,86
Chiffre d'affaires	6.10	70	3.696.474,28	4.716.828,20
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	31.828,05	997.403,66
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.685.702,76	2.939.032,12
Approvisionnements et marchandises		60		3.000,00
Achats		600/8		3.000,00
Stocks: réduction (augmentation)		609		
Services et biens divers		61	1.491.676,72	1.312.321,25
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.10	62	110.250,92	92.425,57
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	790.684,12	1.501.269,96
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	6.10	631/4		-150,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.293.091,00	30.165,34
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	42.599,57	2.775.199,74

Nr.	BE 0865.234.456	C 4
-----	-----------------	-----

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	75/76B	681,66	150.125,98
Produits financiers	75	681,66	150.125,98
Produits financiers récurrents	750		150.000,00
Produits des immobilisations financières	751	681,66	
Produits des actifs circulants	752/9		125,98
Autres produits financiers	6.11		
Produits financiers non récurrents	6.12		
	65/66B	9.285,01	4.481,25
Charges financières	65	9.285,01	4.481,25
Charges financières récurrentes	650	3.424,37	217,55
Charges des dettes			
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	651		
Autres charges financières	652/9	5.860,64	4.263,70
Charges financières non récurrentes	6.12		
	9903	33.996,22	2.920.844,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts			
	780		
Prélèvements sur les impôts différés			
	680		
Transfert aux impôts différés			
	67/77	29.291,69	955.313,77
Impôts sur le résultat	6.13		
Impôts	670/3	29.291,69	955.313,77
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
	9904	4.704,53	1.965.530,70
Bénéfice (Perte) de l'exercice			
	789		
Prélèvements sur les réserves immunisées			
	689		
Transfert aux réserves immunisées			
	9905	4.704,53	1.965.530,70
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter			

Nr.	BE 0865.234.456			C 5
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS				
	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	4.704,53	1.965.530,70	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	4.704,53	1.965.530,70	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P			
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2			
sur le capital et les primes d'émission	791			
sur les réserves	792			
Affectations aux capitaux propres	691/2	4.704,53	1.965.530,70	
au capital et aux primes d'émission	691			
à la réserve légale	6920			
aux autres réserves	6921	4.704,53	1.965.530,70	
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(14)			
Intervention d'associés dans la perte	794			
Bénéfice à distribuer	694/7			
Rémunération du capital	694			
Administrateurs ou gérants	695			
Employés	696			
Autres allocataires	697			

First - C2017 - 11 / 44

First - C2017 - 12 / 44

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.3.5		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	6.214,60
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	6.214,60	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	865,42
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	621,46	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	1.486,88	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	4.727,72	

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.4.1	
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.652.719,28
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	1.652.719,28	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	1.652.719,28	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE			
	8651		

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.4.3		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	81.602,00
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	81.602,00	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)		8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	81.602,00	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	18.460,00
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change(+)/(-)		8623		
Autres(+)/(-)		8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	18.460,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

N°	BE 0865.234.456	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SCOPE IMMO BE 0438.054.374 Société anonyme Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Actions ordinaires	1.250	100,0	0,0	31/03/2018	EUR	806.034,13	146.197,25
TELESCOPE FILM DISTRIBUTION BE 0650.743.108 Société privée à responsabilité limitée Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique					31/03/2018	EUR	-131.940,17	-73.828,84
PRODUCTION SERVICES BELGIUM BE 0808.347.223 Société privée à responsabilité limitée Rue de Limal 63 1330 Rixensart Belgique	Parts sociales SDVN	99	99,0	0,0	31/03/2018	EUR	1.693.810,25	450.164,07
LE 142 Entreprise étrangère Rue du Paradis 40 75010 Paris France	Parts sociales	1	1,0	0,0				
	Actions	906	0,0	0,0				

First - C2017 - 17 / 44

First - C2017 - 18 / 44

First - C2017 - 19 / 44

First - C2017 - 20 / 44

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.9
-----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.9
-----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	29.291,69
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	14.119,63

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.9
-----	-----------------	-------

COMPTE DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.10
-----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Prestations de services		3.696.474,28	4.716.828,20
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		14.500,00
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	2	2
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1,9	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.964	2.516
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	80.225,26	62.798,92
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	17.055,29	13.742,67
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	12.970,37	15.883,98
Pensions de retraite et de survie	624		

First - C2017 - 25 / 44

First - C2017 - 26 / 44

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	1.652.719,28	1.652.719,28
Participations	(280)	1.652.719,28	1.652.719,28
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	1.520.966,78	1.435.611,03
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.520.966,78	1.435.611,03
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.247.820,63	1.518.991,00
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.247.820,63	1.518.991,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
.....	
.....	
.....	
.....	



Nr.	BE 0865.234.456	C 6.16
-----	-----------------	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	16.209,34
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Durée illimitée et taux fiscal en vigueur (8,78%)		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	3.500,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.17
-----	-----------------	--------

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice: Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
.....							
.....							
.....							
.....							

Valeur comptable	Juste de valeur
0,00	0,00
.....	
.....	
.....	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Nihil	0,00	0,00
.....		
.....		
.....		

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée



Nr.	BE 0865.234.456	C 6.18.1
-----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.19
-----	-----------------	--------

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit : Nihil

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;
dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 milliers EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Nihil

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnées ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend milliers EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Amortissements actés pendant l'exercice :

Nr.	BE 0865.234.456					C 6.19				
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+										
+		+	Méthode	+	Base	+	Taux en %		+	
+	Actifs	+	L (linéaire)	+	NR (non	+			+	
+		+	D (dégressive)	+	réévaluée)	+	Principal	+	Frais accessoires	+
+		+	A (autres)	+	G (réévaluée)	+	Min. - Max.	+	Min. - Max.	+
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+										
+		+		+		+		+		+
+	1. Frais d'établissement	+	L	+	NR	+	20.00 - 0.00	+	0.00 - 0.00	+
+		+		+		+		+		+
+	2. Immobilisations incorporelles ..	+	L	+	NR	+	5.00 - 33.33	+	0.00 - 0.00	+
+		+	A	+	NR	+	10.00 - 80.00	+	0.00 - 0.00	+
+		+		+		+		+		+
+	3. Bâtiments industriels, admini-	+		+		+		+		+
+	stratifs ou commerciaux *	+		+		+		+		+
+		+		+		+		+		+
+	4. Installations, machines et	+		+		+		+		+
+	outillage *	+	L	+	NR	+	20.00 - 33.33	+	0.00 - 0.00	+
+		+		+		+		+		+
+	5. Matériel roulant *	+	L	+	NR	+	20.00 - 33.33	+	0.00 - 0.00	+
+		+		+		+		+		+
+	6. Matériel de bureau et mobilier*	+	L	+	NR	+	20.00 - 50.00	+	0.00 - 0.00	+
+		+		+		+		+		+
+	7. Autres immobilisations corp. * .	+	L	+	NR	+	20.00 - 33.33	+	0.00 - 0.00	+
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+										
* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.										
Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :										
- montant pour l'exercice : / milliers EUR										
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :									milliers	EUR
Immobilisations financières :										
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme										
suit :										
Stocks :										
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo,										
d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :										
1. Approvisionnements : 0										
2. En cours de fabrication - produits finis : 0										
3. Marchandises : 0										
4. Immeubles destinés à la vente : 0										
Fabrications :										
- Le coût de revient des fabrications [inclut] les frais indirects de production.										
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] des charges financières afférentes aux capitaux										
empruntés pour les financer.										
En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ										
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).										

Nr.	BE 0865.234.456		C 6.19
Commandes en cours d'exécution :			
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].			
Dettes :			
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.			
Devises :			
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :			
Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice comptable.			
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :			
Sauf pour les comptes bancaires où les écarts sont considérés comme réalisés et portés immédiatement en résultats, les écarts sur les autres actifs et passifs monétaires sont portés en compte de régularisation. Si sur une devise déterminée la société est en situation de perte potentielle, les écarts de conversion constatés sur cette devise sont portés au compte de résultats. En cas de bénéfice latent, l'écart est maintenu en comptes de régularisation.			
Conventions de location-financement :			
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à :0 milliers EUR			



AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

Voir page suivante

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 1 juin 2018 à 14 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2018	
	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	4.716.828	3.696.474
Autres produits d'exploitation	997.404	31.828
Approvisionnements	-3.000	0
Services et biens divers	-1.312.321	-1.491.677
Rémunérations et charges sociales	-92.426	-110.251
Amortissements	-1.501.270	-790.684
Réductions de valeurs	150	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	-30.165	-1.293.091
Bénéfice d'exploitation	2.775.200	42.599
Produits financiers	150.126	682
Charges financières	-4.481	-9.285
Autres produits exceptionnels	0	0
Impôts sur le résultat	-955.314	-29.292
Bénéfice de l'exercice avant affectation	1.965.531	4.705



SCOPE INVEST

Société anonyme

Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles

BE 0865.234.456

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	1.066.141	307.182
Immobilisations corporelles	75.270	47.672
Immobilisations financières	1.752.781	1.752.781
Créances à an au plus	1.598.353	1.698.160
Valeurs disponibles	3.734.099	3.362.593
Comptes de régularisation	7.095	9.464
PASSIF		
Capital	65.000	65.000
Réserves	5.453.239	5.457.944
Dettes à court terme (< 1 an)	2.690.500	1.654.908
Comptes de régularisation	25.000	0
TOTAL BILAN	8.233.739	7.177.852

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 n'a pas été marqué des faits marquants.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.
Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

Risques fournisseurs : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

Risques liés au personnel : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à

SCOPE INVEST

Société anonyme

Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles

BE 0865.234.456

attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

(b) Risques spécifiques liés à la filiale de la Société

La Société est, pour partie, une société holding, est en outre soumise indirectement aux mêmes risques que sa filiale. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-avant auquel cette filiale est confrontée sont de natures différentes que ceux de la Société en raison du domaine d'activité distinct. Par ailleurs, en cas de défaillance de la filiale, la responsabilité de la Société pourrait être engagée.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Il n'y a pas d'autres événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2018.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale.

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la Société ne dispose d'aucun crédit auprès d'organisme de crédit ou assimilé. La société dispose de liquidités placées, cependant les produits financiers générés par ces placements sont minimes par rapport au total des revenus de la Société, de sorte qu'une fluctuation de taux n'aurait qu'un effet négligeable.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société entretient des liens étroits avec ses clients, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

*
* *

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 10 mai 2018.

ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée Geneviève LEMAL, Représentante permanente	Dimitri COUMAROS Administrateur
Philippe LHOMME Administrateur	Virginie PAILLET Administratrice
SCOPE PICTURES, Administrateur Geneviève LEMAL, Représentante permanente	

Nr.	BE 0865.234.456	C 10
-----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1,3		1,3
Temps partiel	1002	0,8		0,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1,9		1,9
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.961		1.961
Temps partiel	1012	1.003		1.003
Total	1013	2.964		2.964
Frais de personnel				
Temps plein	1021	72.935,22		72.935,22
Temps partiel	1022	37.315,70		37.315,70
Total	1023	110.250,92		110.250,92
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2,0		2,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.516		2.516
Frais de personnel	1023	92.425,57		92.425,57
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Nr.	BE 0865.234.456	C 10
-----	-----------------	------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	2		2,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2		2,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2		2,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2,0
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	2		2,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
Chômage avec complément d'entreprise
Licenciement
Autre motif
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour l'entreprise
dont coût brut directement lié aux formations
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	2
5802		5812	
5803		5813	36,08
58031		58131	
58032		58132	36,08
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

5.2. Rapport de gestion SCOPE Invest au 31 mars 2018

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 1 juin 2018 à 14 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	4.716.828	3.696.474
Autres produits d'exploitation	997.404	31.828
Approvisionnements	-3.000	0
Services et biens divers	-1.312.321	-1.491.677
Rémunérations et charges sociales	-92.426	-110.251
Amortissements	-1.501.270	-790.684
Réductions de valeurs	150	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	-30.165	-1.293.091
Bénéfice d'exploitation	2.775.200	42.599
Produits financiers	150.126	682
Charges financières	-4.481	-9.285
Autres produits exceptionnels	0	0
Impôts sur le résultat	-955.314	-29.292
Bénéfice de l'exercice avant affectation	1.965.531	4.705

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	1.066.141	307.182
Immobilisations corporelles	75.270	47.672
Immobilisations financières	1.752.781	1.752.781
Créances à an au plus	1.598.353	1.698.160
Valeurs disponibles	3.734.099	3.362.593
Comptes de régularisation	7.095	9.464
PASSIF		
Capital	65.000	65.000
Réserves	5.453.239	5.457.944
Dettes à court terme (< 1 an)	2.690.500	1.654.908
Comptes de régularisation	25.000	0
TOTAL BILAN	8.233.739	7.177.852

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 n'a pas été marqué des faits marquants.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société. Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

Risques fournisseurs : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

Risques liés au personnel : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à

SCOPE INVEST

Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

(b) Risques spécifiques liés à la filiale de la Société

La Société est, pour partie, une société holding, est en outre soumise indirectement aux mêmes risques que sa filiale. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-avant auquel cette filiale est confrontée sont de natures différentes que ceux de la Société en raison du domaine d'activité distinct. Par ailleurs, en cas de défaillance de la filiale, la responsabilité de la Société pourrait être engagée.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Il n'y a pas d'autres événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2018.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale.

SCOPE INVEST

Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la Société ne dispose d'aucun crédit auprès d'organisme de crédit ou assimilé. La société dispose de liquidités placées, cependant les produits financiers générés par ces placements sont minimes par rapport au total des revenus de la Société, de sorte qu'une fluctuation de taux n'aurait qu'un effet négligeable.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

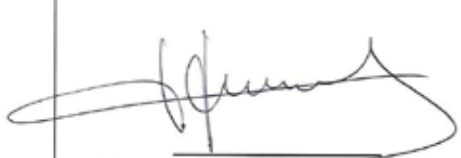
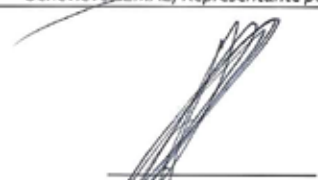
Trésorerie : la Société entretient des liens étroits avec ses clients, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

*
* *

SCOPE INVEST
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0865.234.456

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 10 mai 2018.

 ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée Geneviève LEMAL, Représentante permanente	 Dimitri COUMAROS Administrateur
 Philippe LHOMME Administrateur	 Virginie PAILLET Administratrice
 SCOPE PICTURES, Administrateur Geneviève LEMAL, Représentante permanente	

5.3. Rapport du réviseur SCOPE Invest au 31 mars 2018

BMS&C°

Annik Bossaert **RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE**
Paul Moreau **DE LA SOCIETE ANONYME**
Revisers d'entreprises **SCOPE INVEST**
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de votre société, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée extraordinaire du 26 avril 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE INVEST durant l'exercice.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE INVEST (la « société »), comprenant le bilan au 31 mars 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 7.177.852,29 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de € 4.704,53.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

B M S & C°



Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

2/4



incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6^o/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.

3/4



Mentions relatives à l'indépendance

Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 18 mai 2018

BMS & C° sprl
Commissaire
Représentée par
Paul MOREAU
Réviseur d'entreprises

5.4. Comptes annuels SCOPE Pictures au 31 mars 2018 (format BNB)

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION:SCOPE PICTURES.....
Forme juridique:Société privée à responsabilité limitée.....
Adresse:Rue Defacqz.....N°:50..... Boîte:
Code postal:1050..... Commune:Ixelles.....
Pays:Belgique.....
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce deBruxelles, francophone.....
Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise BE 0876.249.894

DATE 02 / 08 / 2006 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)
approuvés par l'assemblée générale du 01 / 06 / 2018
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 04 / 2017 au 31 / 03 / 2018
Exercice précédent du 01 / 04 / 2016 au 31 / 03 / 2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas² identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées:44..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.5.2, 6.8, 6.14, 6.17, 6.18.2, 6.20, 8, 9.....

ELISAL CVBA - Lemal Geneviève
Gérante
Paillet Virginie
Gérante

¹ Mention facultative.
² Biffer la mention inutile.



LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ELISAL S.C.R.L.
N°: BE 0841.084.624
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

Gérant
01/12/2011 -

Représenté(es) par:

Geneviève Lemal
(Administratrice de sociétés)
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

Virginie Paillet
(Administratrice de sociétés)
Rue Jouffroy d'Abbans 26, 92270 Bois Colombes, France

Gérant
15/01/2009 - 01/06/2018

BMS & C° SPRL
N°: BE 0888.971.841
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique
N° de membre: B 690

Commissaire
06/06/2015 - 01/06/2018

Représenté(es) par:

Paul Moreau
(Réviseur d'entreprises)
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique
N° de membre: A 710



DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ / n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Bureau Fiduciaire Lermينياux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique	2003 53 F 72	B
Représenté(es) par: Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable & Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique	13772 2 F 88	

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	19.622.340,64	11.100.476,84
Immobilisations incorporelles	6.2	21	18.848.167,85	10.349.536,84
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	23.232,79	
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	23.232,79	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	750.940,00	750.940,00
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	940,00	940,00
Participations		282	940,00	940,00
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	750.000,00	750.000,00
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	750.000,00	750.000,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	17.868.926,86	19.850.149,79
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.734.067,87	7.021.680,23
Créances commerciales		40	2.840.297,38	2.810.478,89
Autres créances		41	1.893.770,49	4.211.201,34
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	12.897.958,47	12.778.469,56
Comptes de régularisation	6.6	490/1	236.900,52	50.000,00
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	37.491.267,50	30.950.626,63

Nr.	BE 0876.249.894	C 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	2.684.310,27	2.554.005,09
Capital		6.7.1	10	6.200,00	6.200,00
Capital souscrit			100	18.600,00	18.600,00
Capital non appelé			101	12.400,00	12.400,00
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	2.678.110,27	2.547.805,09
Réserve légale			130	1.860,00	1.860,00
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133	2.676.250,27	2.545.945,09
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)			14		
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

Nr.	BE 0876.249.894		C 3.2
-----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	34.806.957,23	28.396.621,54
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.493.325,72	3.665.037,61
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.463.406,56	3.096.061,93
Fournisseurs		440/4	3.463.406,56	3.096.061,93
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	186.942,98	78.869,16
Impôts		450/3	144.633,52	50.105,68
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.309,46	28.763,48
Autres dettes		47/48	842.976,18	490.106,52
Comptes de régularisation	6.9	492/3	30.313.631,51	24.731.583,93
TOTAL DU PASSIF		10/49	37.491.267,50	30.950.626,63

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	29.076.740,63	37.705.817,56
Chiffre d'affaires	6.10	70	7.769.234,00	12.180.702,10
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
Production immobilisée		72	19.002.355,04	23.629.343,73
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.222.845,91	1.895.771,73
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	82.305,68	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	28.331.921,11	37.825.732,78
Approvisionnements et marchandises		60	18.958.461,81	23.420.453,58
Achats		600/8	18.958.461,81	23.420.453,58
Stocks: réduction (augmentation)		609		
Services et biens divers		61	102.353,27	84.043,74
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.10	62	280.176,40	251.707,66
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8.148.995,85	12.484.894,26
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	841.933,78	1.584.633,54
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	744.819,52	-119.915,22

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B		372.263,79
Produits financiers récurrents		75		23,79
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		23,79
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		372.240,00
Charges financières		65/66B	469.880,82	86.519,82
Charges financières récurrentes	6.11	65	469.880,82	86.519,82
Charges des dettes		650	82.455,79	62.127,47
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	387.425,03	24.392,35
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	274.938,70	165.828,75
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77	144.633,52	50.105,68
Impôts	6.13	670/3	144.633,52	50.105,68
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	130.305,18	115.723,07
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	130.305,18	115.723,07

Nr.	BE 0876.249.894	C 5	
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	130.305,18	115.723,07
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	130.305,18	115.723,07
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	130.305,18	115.723,07
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	130.305,18	115.723,07
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.2.3		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	29.501.744,46
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	16.435.282,72	
Cessions et désaffectations		8032	1.481.420,99	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	44.455.606,19	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	19.152.207,62
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	8.148.324,57	
Repris		8082	82.305,68	
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102	1.610.788,17	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	25.607.438,34	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	18.848.167,85	

First - C2017 - 12 / 44

First - C2017 - 13 / 44

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.4.3		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)		8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)		8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	750.000,00
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change(+)/(-)		8623		
Autres(+)/(-)		8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	750.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

N°	BE 0876.249.894	C 6.5.1						
INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS								
PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES								
Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.								
DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SCOPE INVEST S.A. BE 0865.234.456 Société anonyme Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Actions SDVN	1	0,1	0,0	31/03/2018	EUR	5.522.943,79	4.704,53
TELESCOPE FILM DISTRIBUTION SPRL BE 0650.743.108 Société privée à responsabilité limitée Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Parts sociales SDVN	1	1,0	0,0	31/03/2018	EUR	-131.940,17	-73.828,84

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à reporter	6.831,25
Produits acquis	230.069,27
.....	
.....	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	xxxxxxxxxxxxxx	18.600,00
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	18.600,00	

	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....			
.....			
.....			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Parts sociales		18.600,00	100
.....			
.....			
.....			
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxx	100
Actions dématérialisées	8703	xxxxxxxxxxxxxx	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	12.400,00	xxxxxxxxxxxxxx
Capital appelé, non versé	8712	xxxxxxxxxxxxxx	
Actionnaires redevables de libération			
Elisal S.C.R.L.		6.200,00	0,00
Media Consultant & Investment S.A.		2.976,00	0,00
Cinefine S.A.R.L.		1.116,00	0,00
Paillet Virginie		744,00	0,00
Lemal Geneviève		744,00	0,00
Rubini & Associés S.A.R.L.		496,00	0,00
Production Services Belgium S.P.R.L.		124,00	0,00

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.7.1
-----	-----------------	---------

	Codes	Exercice
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

First - C2017 - 18 / 44

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.7.2
-----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<i>ELISAL SCRL</i> <i>BE 0841.084.624</i> <i>Rue Faider 52</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales SDVN</i>	<i>50</i>	<i>0</i>	<i>50,0</i>
<i>MEDIA CONSULTING & INVESTMENT SA</i> <i>FR 349 140 962</i> <i>Rue de l'Amiral Hamelin 6</i> <i>75116 Paris</i> <i>France</i>	<i>Parts sociales SDVN</i>	<i>24</i>	<i>0</i>	<i>24,0</i>

First - C2017 - 19 / 44

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES <i>(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)</i>		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts <i>(rubrique 450/3 du passif)</i>		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	44.532,44
Dettes fiscales estimées	450	100.101,08
Rémunérations et charges sociales <i>(rubrique 454/9 du passif)</i>		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	42.309,46

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.9
COMPTE DE RÉGULARISATION		Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Charges à imputer	283.646,43	
Produits à reporter sur films	29.817.565,40	
Proratas d'intérêts	212.419,68	
.....		

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.10
-----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Tax Shelter - Equity		7.169.234,00	11.580.702,10
Ventes et prestations		600.000,00	600.000,00
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	5	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,9	4,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	6.717	6.665
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	213.476,41	191.080,27
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	46.364,75	38.087,68
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	20.335,24	22.539,71
Pensions de retraite et de survie	624		

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.10		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	618,67	1.241,20
Autres		641/8	841.315,11	1.583.392,34
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour l'entreprise		617		

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.11
RÉSULTATS FINANCIERS		
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS		
Autres produits financiers		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats		
Subsides en capital	9125	
Subsides en intérêts	9126	
Ventilation des autres produits financiers		
.....		
.....		
.....		
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	
Intérêts portés à l'actif	6503	565.076,25 996.266,32
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	6510	
Reprises	6511	
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	
Provisions à caractère financier		
Dotations	6560	
Utilisations et reprises	6561	
Ventilation des autres charges financières		
.....		
.....		
.....		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	82.305,68	372.240,00
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	82.305,68	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	82.305,68	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		372.240,00
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		372.240,00
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	100.101,08
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	100.101,08
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	44.532,44
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	44.532,44
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises (hors impôts)		63.665,61
Déduction pour capital à risque		-6.050,76
.....		
.....		

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Exercice
.....	
.....	
.....	
.....	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
.....		
.....		
.....		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		
.....		
.....		
.....		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	172.971,96	118.546,73
Par l'entreprise	9146	64.711,94	42.478,13
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	57.695,77	55.010,78
Précompte mobilier	9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	1.758.258,57	4.256.420,52
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.758.258,57	4.256.420,52
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.564.756,79	2.011.552,11
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.564.756,79	2.011.552,11
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	940,00	940,00
Participations	9262	940,00	940,00
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ			
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société			
Nihil			0,00



RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	4.000,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés



DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)
L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : la méthode d'amortissements des oeuvres cinématographiques.
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 milliers EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend milliers EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

		Méthode	Base	Taux en %					
Actifs	L (linéaire)	NR (non							
	D (dégressive)	réévaluée)	Principal	Frais accessoires					
	A (autres)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.					
+ 1. Frais d'établissement	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00					
+ 2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	5.00 - 33.33	0.00 - 0.00					
+ 3. Bâtiments industriels, admini-	A	NR	10.00 - 100.00	0.00 - 0.00					
+ stratifs ou commerciaux *									
+ 4. Installations, machines et									
+ outillage *	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00					
+ 5. Matériel roulant *	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00					
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 50.00	0.00 - 0.00					
+ 7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00					



Nr.	BE 0876.249.894	C 6.19
-----	-----------------	--------

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : milliers EUR



Nr.	BE 0876.249.894	C 7
-----	-----------------	-----

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

Voir page suivante

SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE GERANCE
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de membre du conseil de gérance de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 2 juin à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil de gérance a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
Chiffres d'affaires	7.769.234	12.180.702
Production immobilisée	19.002.355	23.629.344
Autres produits d'exploitation	2.222.846	1.895.772
Coûts directs	-18.958.462	-23.420.454
Services et biens divers	-102.353	-84.044
Rémunérations et charges sociales	-280.176	-251.708
Amortissements	-8.148.996	-12.484.894
Autres charges d'exploitation	-841.934	-1.584.634
Bénéfice d'exploitation	662.514	-119.915
Produits financiers (dont non récurrents)	0	372.264
Charges financières	-469.881	-86.520
Autres charges non récurrentes	0	0
Autres produits non récurrents	82.306	0
Impôts sur le résultat	-144.634	-50.106
Bénéfice de l'exercice avant affectation	130.305	115.723

SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	18.848.168	10.349.537
Immobilisations corporelles	23.233	0
Immobilisations financières	750.940	750.940
Créances à an au plus	4.734.068	7.021.680
Valeurs disponibles	12.897.958	12.778.470
Comptes de régularisation	236.901	50.000
PASSIF		
Capital	6.200	6.200
Réserves	2.678.110	2.547.805
Dettes à court terme (< 1 an)	4.493.326	3.665.038
Comptes de régularisation	30.313.632	24.731.584
TOTAL BILAN	37.491.268	30.950.627

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Pas d'événements marquants.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

Risques fournisseurs : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

Risques liés au personnel : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

(b) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

La Société est partie à de nombreux et importants contrats de prêt. Les instruments utilisés afin d'atteindre cet objectif de financement ne sont et ne seront pas de nature spéculative.

(c) Risques liés à la sous-traitance et risques juridiques

La Société utilise épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elle a besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance du conseil de gérance, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil de gérance signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Pas d'événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2016.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil de gérance, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil de gérance confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil de gérance signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 259 et suivants du Code des Sociétés.

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil de gérance synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la société a une ligne de crédit caution et sollicite des « crédits par caution » dans le cadre de l'obtention des garanties bancaires de remboursement des prêts que lui accorde les investisseurs tax shelter avec lesquels elle signe des conventions d'investissement. Ces crédits sont systématiquement couverts par des placements bloqués pour des montants équivalents, et ne présentent donc aucun risque. Pour le reste, la société ne bénéficie d'aucun crédit, et tout porte à penser qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour autofinancer son activité au cours des prochains exercices.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société entretient des liens étroits avec ses partenaires coproducteurs, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

*



SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

* *

Le conseil de gérance vous demande de bien vouloir accorder la décharge à ses membres pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Rixensart, le 14 mai 2018.

ELISAL S.C.R.L., Gérante Geneviève LEMAL, Représentante permanente	Virginie PAILLET, Gérante
--	--------------------------------------



BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 30301

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	4,8	1,3	3,5
Temps partiel	1002	0,2	0,2	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4,9	1,4	3,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	6.339	2.136	4.203
Temps partiel	1012	378	378	
Total	1013	6.717	2.514	4.203
Frais de personnel				
Temps plein	1021	264.408,03	89.087,12	175.320,91
Temps partiel	1022	15.768,37	15.768,37	
Total	1023	280.176,40	104.855,49	175.320,91
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	4,0	1,0	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	6.665	1.778	4.887
Frais de personnel	1023	251.707,66	67.160,31	184.547,35
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	5		5,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5		5,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2,0
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3,0
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	5		5,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	1	2,8
210	2		2,0
211		1	0,8
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	1	1,8
310	1		1,0
311		1	0,8
312			
313			
340			
341			
342			
343	1	1	1,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	25,11	5813	65,66
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	25,11	58132	65,66
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

5.5. Rapport de gestion SCOPE Pictures au 31 mars 2018

SCOPE PICTURES
Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE GERANCE
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de membre du conseil de gérance de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 2 juin à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil de gérance a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
Chiffres d'affaires	7.769.234	12.180.702
Production immobilisée	19.002.355	23.629.344
Autres produits d'exploitation	2.222.846	1.895.772
Coûts directs	-18.958.462	-23.420.454
Services et biens divers	-102.353	-84.044
Rémunérations et charges sociales	-280.176	-251.708
Amortissements	-8.148.996	-12.484.894
Autres charges d'exploitation	-841.934	-1.584.634
Bénéfice d'exploitation	662.514	-119.915
Produits financiers (dont non récurrents)	0	372.264
Charges financières	-469.881	-86.520
Autres charges non récurrentes	0	0
Autres produits non récurrents	82.306	0
Impôts sur le résultat	-144.634	-50.106
Bénéfice de l'exercice avant affectation	130.305	115.723

SCOPE PICTURES

Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
ACTIE		
Immobilisations incorporelles	18.848.168	10.349.537
Immobilisations corporelles	23.233	0
Immobilisations financières	750.940	750.940
Créances à an au plus	4.734.068	7.021.680
Valeurs disponibles	12.897.958	12.778.470
Comptes de régularisation	236.901	50.000
PASSIE		
Capital	6.200	6.200
Réserves	2.678.110	2.547.805
Dettes à court terme (< 1 an)	4.493.326	3.665.038
Comptes de régularisation	30.313.632	24.731.584
TOTAL BILAN	37.491.268	30.950.627

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**1. Faits marquants de l'exercice écoulé**

Pas d'événements marquants.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Toutefois, actuellement, ce risque apparaît comme modéré.

Risques fournisseurs : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

SCOPE PICTURES

Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

Risques liés au personnel : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

(b) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

La Société est partie à de nombreux et importants contrats de prêt. Les instruments utilisés afin d'atteindre cet objectif de financement ne sont et ne seront pas de nature spéculative.

(c) Risques liés à la sous-traitance et risques juridiques

La Société utilise épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elle a besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance du conseil de gérance, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil de gérance signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Pas d'événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2016.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil de gérance, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

SCOPE PICTURES

Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil de gérance confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil de gérance signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 259 et suivants du Code des Sociétés.

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil de gérance synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la société a une ligne de crédit caution et sollicite des « crédits par caution » dans le cadre de l'obtention des garanties bancaires de remboursement des prêts que lui accorde les investisseurs tax shelter avec lesquels elle signe des conventions d'investissement. Ces crédits sont systématiquement couverts par des placements bloqués pour des montants équivalents, et ne présentent donc aucun risque. Pour le reste, la société ne bénéficie d'aucun crédit, et tout porte à penser qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour autofinancer son activité au cours des prochains exercices.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société entretient des liens étroits avec ses partenaires coproducteurs, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

*

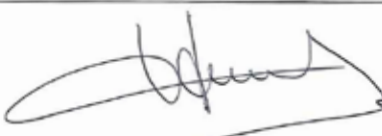
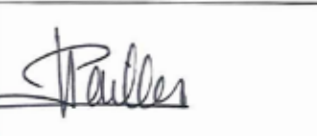
SCOPE PICTURES

Société privée à responsabilité limitée
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles
BE 0876.249.894

* *

Le conseil de gérance vous demande de bien vouloir accorder la décharge à ses membres pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Rixensart, le 14 mai 2018.

 ELISAL S.C.R.L., Gérante <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i>	 Virginie PAILLET, Gérante
--	---

5.6. Rapport du réviseur SCOPE Pictures au 31 mars 2018



Annik Bossaert **RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE**
 Paul Moreau **DE LA SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**
 Reviseurs d'entreprises **SCOPE PICTURES**
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de votre société, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 06 juin 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE PICTURES durant 9 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE PICTURES (la « société »), comprenant le bilan au 31 mars 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 37.491.267,50 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de € 130.305,18.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

B M S & C °



Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

BMS&C°

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

• •

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.

BMS&C°

Mentions relatives à l'indépendance

Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

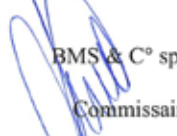
Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 18 mai 2018


BMS & C° sprl
Commissaire
Représentée par
Paul MOREAU
Réviseur d'entreprises

5.7. Comptes annuels SCOPE Immo au 31 mars 2018 (format BNB)

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION:SCOPE IMMO.....
Forme juridique:Société anonyme.....
Adresse:Rue Defacqz.....N°:50.....Boîte:
Code postal:1050.....Commune:Ixelles.....
Pays:Belgique.....
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce deBruxelles, francophone.....
Adresse Internet¹:
Numéro d'entreprise BE 0438.054.374

DATE 04 / 09 / 2017 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)
approuvés par l'assemblée générale du 22 / 06 / 2018
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 04 / 2017 au 31 / 03 / 2018
Exercice précédent du 01 / 04 / 2016 au 31 / 03 / 2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement

22
Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:6.1.1.6.1.3.6.2.6.3.6.5.6.6.6.9.7.1.7.2.9.11.....

ELISAL CVBA
Administrateur
Signature
(nom et qualité)

1 Mention facultative.
2 Biffer la mention inutile.

N°	BE 0438.054.374	A 2.1
----	-----------------	-------

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ELISAL S.C.R.L. Administrateur
N°: BE 0841.084.624 17/01/2013 - 22/06/2018
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique
Représenté(es) par:
Geneviève Lemal
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique
Virginie Paillet Administrateur
Rue Jouffroy d'Abbans 41, 75017 Paris, France 17/01/2013 - 22/06/2018
Dimitri Coumaros Administrateur
Boulevard Saint-Michel 63, 75005 Paris, France 17/01/2013 - 22/06/2018



N°	BE 0438.054.374	A 2.2
----	-----------------	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~XXXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Bureau Fiduciaire Lermينياux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique	22003 53 F 72	B
Représenté(es) par: Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable & Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique	13772 2 F 88	

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.



Nr.	BE 0438.054.374	A 3.1
-----	-----------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	389.939,63	403.038,10
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	389.939,63	403.038,10
Terrains et constructions		22	389.939,63	403.038,10
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.162.520,03	891.883,54
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	581.135,65	257.615,60
Créances commerciales		40	581.120,93	257.586,10
Autres créances		41	14,72	29,50
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	578.169,55	631.049,10
Comptes de régularisation		490/1	3.214,83	3.218,84
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.552.459,66	1.294.921,64

Nr.	BE 0438.054.374	A 3.2	
Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	806.034,13	660.576,88
Capital	10	62.000,00	62.000,00
Capital souscrit	100	62.000,00	62.000,00
Capital non appelé ⁴	101		
Primes d'émission	11		
Plus-values de réévaluation	12		
Réserves	13	6.200,00	6.200,00
Réserve légale	130	6.200,00	6.200,00
Réserves indisponibles	131		
Pour actions propres	1310		
Autres	1311		
Réserves immunisées	132		
Réserves disponibles	133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	14	732.654,13	586.456,88
Subsides en capital	15	5.180,00	5.920,00
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	424.634,97	
Provisions pour risques et charges	160/5	424.634,97	
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5	424.634,97	
Impôts différés	168		

4

Montant venant en déduction du capital souscrit

5

Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

Nr.	BE 0438.054.374	A 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	321.790,56	634.344,76
Dettes à plus d'un an		6.3	17		
Dettes financières			170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées			172/3		
Autres emprunts			174/0		
Dettes commerciales			175		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		6.3	42/48	91.665,17	634.344,76
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44		383.116,80
Fournisseurs			440/4		383.116,80
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	91.665,17	101.227,96
Impôts			450/3	80.045,03	95.817,01
Rémunérations et charges sociales			454/9	11.620,14	5.410,95
Autres dettes			47/48		150.000,00
Comptes de régularisation			492/3	230.125,39	
TOTAL DU PASSIF			10/49	1.552.459,66	1.294.921,64

Nr.	BE 0438.054.374	A 4
-----	-----------------	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation			
	9900	455.036,36	85.105,58
	76A	372.240,00	
	70		
	60/61		
6.4	62	89.911,26	51.694,81
	630	13.098,47	13.366,34
	631/4		
	635/8	424.634,97	
	640/8	9.335,26	9.218,20
	649		
	66A		
	9901	-81.943,60	10.826,23
6.4	75/76B	538.436,93	643.901,00
	75	538.436,93	643.901,00
	753	740,00	1.480,00
	76B		
6.4	65/66B	230.241,45	372.418,74
	65	172,18	178,74
	66B	230.069,27	372.240,00
	9903	226.251,88	282.308,49
	780		
	680		
	67/77	80.054,63	95.817,01
	9904	146.197,25	186.491,48
	789		
	689		
	9905	146.197,25	186.491,48

* Mention facultative.

Nr.	BE 0438.054.374	A 5
-----	-----------------	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	732.654,13	586.456,88
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	146.197,25	186.491,48
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	586.456,88	399.965,40
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(14)	732.654,13	586.456,88
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		



Nr.

BE 0438.054.374

A 6.1.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxx	944.752,16
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
.....(+)/(-)			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	944.752,16	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
.....(+)/(-)			
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxx	541.714,06
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	13.098,47	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
.....(+)/(-)			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	554.812,53	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	389.939,63	

Nr.

BE 0438.054.374

A 6.4

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2,0	1,5
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	372.240,00	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	372.240,00	
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	230.069,27	372.240,00
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)	230.069,27	372.240,00
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6503		





Nr.	BE 0438.054.374	A 6.7
-----	-----------------	-------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

1.

Scope Invest S.A.
BE 0865.234.456
Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique

N'établit pas des comptes consolidés

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont le société associée fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Nr.	BE 0438.054.374	A 6.8
-----	-----------------	-------

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : Nihil
Ces dérogations se justifient comme suit : Nihil
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise: Nihil

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : Nihil
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de / EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent : Nihil

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Nihil

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : Nihil

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit : Nihil

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0,00 EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Amortissements actés pendant l'exercice :

+-----+-----+-----+-----+
+ + Méthode + Base + Taux en % +



Nr.

BE 0438.054.374

A 6.8

+	Actifs	+	L (linéaire)	+	NR (non	+	-----+	-----+		
+		+	D (dégressive)	+	réévaluée)	+	Principal	+	Frais accessoires	+
+		+	A (autres)	+	G (réévaluée)	+	Min. - Max.	+	Min. - Max.	+
+		+		+		+		+		+
+	1. Frais d'établissement	+	L	+	NR	+	100,00	+	100,00	+
+		+		+		+		+		+
+	2. Immobilisations incorporelles ..	+	L	+	NR	+	10,00 - 20,00	+	10,00 - 20,00	+
+		+		+		+		+		+
+	3. Bâtiments industriels, admini-	+		+		+		+		+
+	stratifs ou commerciaux *	+	L	+	NR	+	3,33 - 10,00	+	3,33 - 10,00	+
+		+		+		+		+		+
+	4. Installations, machines et	+		+		+		+		+
+	outillage *	+	L	+	NR	+	10,00 - 33,33	+	10,00 - 33,33	+
+		+		+		+		+		+
+	5. Matériel roulant *	+	L	+	NR	+	20,00 - 50,00	+	10,00 - 20,00	+
+		+		+		+		+		+
+	6. Matériel de bureau et mobilier*	+	L	+	NR	+	10,00 - 33,33	+	10,00 - 33,33	+
+		+		+		+		+		+
+	7. Autres immobilisations corp. * .	+	L	+	NR	+	10,00 - 20,00	+	10,00 - 20,00	+
+		+		+		+		+		+

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : 0 EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode 0,00 du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis : 0
3. Marchandises : 0
4. Immeubles destinés à la vente : 0

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ 0 % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement

Nr.	BE 0438.054.374	A 6.8
-----	-----------------	-------

des travaux].
Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.
Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0 EUR
First - A2017 - 14 / 22



Nr.	BE 0438.054.374	A 8
-----	-----------------	-----

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Scope Invest S.A. BE 0865.234.456 Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Actions ordinaires	1.250	0	100,0

Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

SCOPE IMMO Société anonyme Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles BE 0438.054.374
--

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 22 juin 2018 à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	82.736	84.279
Autres produits d'exploitation	26.853	6.258
Approvisionnements	-17.870	0
Services et biens divers	-6.614	-7.740
Rémunération et charges sociales	-51.695	-89.911
Amortissements et provisions	-13.366	-437.733
Autres charges d'exploitation	-9.218	-9.335
Résultat d'exploitation	10.826	-454.182
Produits financiers	643.901	538.437
Charges financières et non récurrentes	-372.419	-230.241
Produit non récurrents	0	372.240
Impôt sur le résultat	-95.817	-80.055
Résultat de l'exercice avant affectation	186.491	146.197



SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
ACTIF		
Immobilisations corporelles	403.038	389.940
Immobilisations financières	0	0
Créances à an au plus	257.616	581.136
Valeurs disponibles	631.049	578.170
Comptes de régularisation	3.219	3.215
PASSIF		
Capital	62.000	62.000
Réserves	6.200	6.200
Résultats reportés	586.457	732.654
Subsides en capital	5.920	5.180
Provisions	0	424.635
Dettes à court terme (< 1 an)	634.345	91.665
Comptes de régularisation	0	230.125
TOTAL BILAN	1.294.922	1.552.460

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 a été marqué par les faits suivants : Pas de faits marquants intervenus.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients mais exclusivement des sociétés liées et en bonne santé financière. Sauf une dégradation soudaine de l'activité des locataires, il ne devrait pas y avoir d'impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Ce risque apparaît donc comme faible.

Risques fournisseurs : La Société n'est que très peu liée avec des tiers prestataires, ce qui diminue fortement son exposition.

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Il n'y a pas eu d'événements marquant survenus après la clôture de l'exercice.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La société ne se trouve pas une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.



Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la Société dispose d'un prêt auprès de sa société Mère.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société bénéficie du soutien financier de sa société Mère afin de pallier à un éventuel déficit de trésorerie.

*
* *

Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 8 juin 2018.

ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée
Geneviève LEMAL, Représentante permanente

Virginie PAILLET
Administratrice

Dimitri COUMAROS
Administrateur





Nr. BE 0438.054.374

A 12

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 323

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	2,0		2,0 (ETP)	1,5 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101	3.534		3.534 (T)	2.622 (T)
Frais de personnel	102	89.911,26		89.911,26 (T)	51.694,81 (T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	2		2,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2		2,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1,0
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1		1,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1,0
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	2		2,0
Ouvriers	132			
Autres	133			



Nr. BE 0438.054.374

A 12

TABEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	14,46	5813	15,24
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	14,46	58132	15,24
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

5.8. Rapport de gestion SCOPE Immo au 31 mars 2018

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 22 juin 2018 à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	82.736	84.279
Autres produits d'exploitation	26.853	6.258
Approvisionnements	-17.870	0
Services et biens divers	-6.614	-7.740
Rémunération et charges sociales	-51.695	-89.911
Amortissements et provisions	-13.366	-437.733
Autres charges d'exploitation	-9.218	-9.335
Résultat d'exploitation	10.826	-454.182
Produits financiers	643.901	538.437
Charges financières et non récurrentes	-372.419	-230.241
Produit non récurrents	0	372.240
Impôt sur le résultat	-95.817	-80.055
Résultat de l'exercice avant affectation	186.491	146.197

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
ACTIF		
Immobilisations corporelles	403.038	389.940
Immobilisations financières	0	0
Créances à an au plus	257.616	581.136
Valeurs disponibles	631.049	578.170
Comptes de régularisation	3.219	3.215
PASSIF		
Capital	62.000	62.000
Réserves	6.200	6.200
Résultats reportés	586.457	732.654
Subsides en capital	5.920	5.180
Provisions	0	424.635
Dettes à court terme (< 1 an)	634.345	91.665
Comptes de régularisation	0	230.125
TOTAL BILAN	1.294.922	1.552.460

B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 a été marqué par les faits suivants : Pas de faits marquants intervenus.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients mais exclusivement des sociétés liées et en bonne santé financière. Sauf une dégradation soudaine de l'activité des locataires, il ne devrait pas y avoir d'impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Ce risque apparaît donc comme faible.

Risques fournisseurs : La Société n'est que très peu liée avec des tiers prestataires, ce qui diminue fortement son exposition.



SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Il n'y a pas eu d'événements marquant survenus après la clôture de l'exercice.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)

La société ne se trouve pas une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

SCOPE IMMO
Société anonyme
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles
BE 0438.054.374

I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

Crédit : la Société dispose d'un prêt auprès de sa société Mère.

Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société bénéficie du soutien financier de sa société Mère afin de pallier à un éventuel déficit de trésorerie.

*
* *

[illegible]

SA SCOPE IMMO





SCOPE INVEST

Adresse : rue Defacqz 50 | B-1050 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 340 72 00 | info@scopeinvest.be
www.scopeinvest.be | www.scope.film